

GARANTIES MEMBRANES ARMÉES



La membrane armée Elbe Blue Line supporte des eaux chaudes jusqu'à 32 °C maxi. Nous garantissons que la membrane PVC armée (polychlorure de vinyle) désignée Elbe Blue Line a été conçue et fabriquée spécialement pour l'utilisation d'étanchéité des piscines enterrées.

Cette garantie d'étanchéité est valable pour une période de 10 ans pleins dans des conditions normales d'utilisation jusqu'à 32 °C et définies par la Norme NFT 54-804.



La membrane armée Flex 150 supporte des eaux chaudes jusqu'à 30°C maxi et des pics tolérés jusqu'à 32°C. Nous garantissons que la membrane PVC 150/100 armée (polychlorure de vinyle) désignée Flex 150 a été conçue et fabriquée spécialement pour l'utilisation d'étanchéité des piscines enterrées.

Cette garantie d'étanchéité est valable pour une période de 10 ans pleins dans des conditions normales d'utilisation jusqu'à 30° et définies par la Norme NFT 54-804.



La membrane armée CoatFlex 150 supporte des eaux chaudes jusqu'à 33°C maxi. Nous garantissons que la membrane PVC 150/100 armée (polychlorure de vinyle) désignée CoatFlex 150 a été conçue et fabriquée spécialement pour l'utilisation d'étanchéité des piscines enterrées.

Cette garantie d'étanchéité est valable pour une période de 15 ans pleins et une garantie antitaches de 3 ans dans des conditions normales d'utilisation jusqu'à 33° et définies par la Norme NFT 54-804.

GARANTIES MEMBRANES ARMÉES

ELBE BLUE LINE · FLEX 150 · COATFLEX 150

La pose est de la responsabilité du poseur et n'entre pas dans le cadre de la garantie.

La garantie prend effet à compter de la date d'installation et se limite géographiquement à l'Europe.

Cette garantie ne prend effet que si :

- La feuille PVC armée a été stockée dans des conditions normales.
- Les rouleaux doivent être stockés horizontalement dans un local sec et tempéré et dans leur emballage d'origine.
- Les palettes ne doivent pas être empilées. Le stockage prédécoupé ne doit pas excéder un mois dans un local sec et tempéré.
- La feuille PVC armée doit être posée selon le cahier des charges en usage dans la profession (cf. recommandations de la FPP* et AFNOR**).
- La feuille PVC armée ne doit pas être dégradée par des actions mécaniques ou des agents chimiques incompatibles avec le PVC* ou utilisée avec des concentrations excessives ou anormales dans le cadre de l'usage d'une piscine. Ne jamais utiliser de produits de traitement contenant du cuivre ou des dérivés du cuivre.
- Le numéro de lot figurant sur l'emballage du rouleau ou au dos de la membrane armée doit être fourni en cas de réclamation.

La garantie se limite à l'étanchéité de la membrane. Les trous, accrocs et déchirures ne sont pas couverts par la garantie ainsi que la tenue des coloris, taches ou salissures de toute nature.

La garantie est limitée au remplacement du matériau. Elle ne comprend ni les frais de dépose et de pose des feuilles PVC et des accessoires, ni de dommages et intérêts.

Traitement des eaux : Conformément à la législation en vigueur (décret n°81324 du 7.4.81), l'eau des piscines traitées au chlore devra respecter les valeurs suivantes : pH entre 6.9 et 7.7 chlore libre actif entre 0.4 et 1.4 mg/l - chlore combiné maxi 0.6 mg/l - TH et TAC entre 10 et 30°. Pour tout autre traitement, l'installateur et l'utilisateur devront s'assurer auprès du fournisseur du traitement envisagé (chimique ou électro-physique), de la compatibilité avec nos feuilles PVC.

A la mise en eau, utiliser un séquestrant métaux pour éviter les tâches liées aux métaux dissous tel que le cuivre, le fer, et le manganèse (Assurez-vous que le séquestrant soit efficace pour le cuivre).

Le traitement d'eau au chlore aura tendance à blanchir la membrane, tandis que le traitement au brome aura tendance à la jaunir. Nous recommandons donc d'utiliser un traitement au chlore pour les membranes claires et un traitement au brome pour les membranes foncées. Le traitement par électrolyse au sel et l'utilisation conjointe d'un volet roulant est incompatible avec les coloris foncés car cela peut entraîner une décoloration accélérée de la membrane. Traitement à base de cuivre interdit.

Le coloris anthracite est plus sensible aux excès de produits de traitement des eaux oxydants, à un mauvais équilibre du pH et au dépôt de calcaire. En particulier, lors de l'utilisation conjointe d'un volet automatique et d'un électrolyseur de sel, l'ajout d'un module de régulation peut éviter la surchloration.

La garantie ne s'applique pas aux dommages ni aux pertes causés en tout ou en partie par les retombées environnementales ou la surexposition à des solvants commerciaux ou industriels, des acides, liquides caustiques, huiles, cires, graisses, savons, argiles absorbantes, javellisation ou autres produits chimiques nocifs.

Connectez-vous sur www.my-del.fr/garantie pour enregistrer la garantie de votre produit DEL dans le mois suivant sa pose.

* FPP : Fédération des professionnels de la piscine - 5 rue de Vienne - 75008 Paris.

** AFNOR : n° NFT 54 804.